

Avis technique - Procédure Simplifiée

Recyclabilité d'un sac avec un fond en carton et fenêtre plastique (différents formats 100x220 mm / 120x260 mm / 140x305mm)

CONCLUSIONS DU CEREC

D'après l'avis technique cité en référence, l'emballage se désintègre facilement dans les conditions industrielles de recyclage papetier.

De ce fait, le CEREC émet un avis favorable quant à la recyclabilité de cet emballage au sein de la catégorie 5.03A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton non complexés relevant du circuit municipal (standard PCC de la REP Emballages ménagers).

Une attestation de recyclabilité peut être délivrée sans réserve pour le sac selon l'EN 13430 «exigences relatives aux emballages valorisables par recyclage matière».

VALIDATION

©|| 下巨〇 David CHAUVEAU

Avis Technique nº152

Christian PICARD

Date de validation:

23/07/200



